

A la veille des fusions : les paradoxes des comportements politiques communaux

Une enquête dans les communes
de plus de 18.000 habitants en Wallonie

par Nicole DELRUELLE et André-Paul FROGNIER,
Chargés de cours à l'ULB et à l'UCL.

★

Peu avant les dernières élections communales, une enquête a été entreprise, à l'initiative de chercheurs de l'ULB et de l'UCL, pour mieux connaître les caractéristiques de la relation des citoyens à leur commune ainsi que les motivations de leur vote (1). Cette enquête a été appelée l'enquête GIRSEL (Groupe Interuniversitaire de Recherche en Sociologie Electorale).

Il s'agissait notamment de constituer, juste avant les fusions de communes, un ensemble de données qui pourraient se révéler utiles dans des comparaisons futures, ainsi que de récolter quelques premières informations sur les modifications que l'application de la loi sur les fusions allait vraisemblablement engendrer dans les comportements politiques.

L'enquête concerne les *habitants des communes fusionnées portées à 18.000 habitants au moins*. Ce choix élimine surtout des communes principalement rurales. La population sur laquelle porte l'enquête comprend les hommes et les femmes âgés de 18 ans au moins et inscrits sur les listes électorales de ces communes. L'échantillon interrogé comprend environ 8.000 sujets. 250 habitants par commune ont été interrogés, sauf dans le cas des agglomérations Liège, Mons et Charleroi où on a procédé à 500 interviews. Chaque commune retenue a donc fait l'objet

(1) Le questionnaire a été réalisé par l'INUSOP (ULB) et l'Unité de Science Politique (UCL). Les interviews ont été effectuées par le réseau d'enquêteurs de l'INUSOP et ont débuté le 22 mai 1976. Les résultats ont été dépouillés et conservés aux BASS (Archives Belges de Sciences Sociales) (UCL). Les analyses et interprétations ont été entreprises conjointement dans le cadre de l'INUSOP, de l'Unité de Science Politique et de l'Unité de Sociologie de l'UCL.

d'une enquête propre. Le mode d'échantillonnage est probabiliste. La technique utilisée est celle du *road sampling* (au départ d'adresses tirées de manière aléatoire, l'enquêteur doit interroger 5 personnes à des adresses déterminées par une cadence fixe).

Les délais n'ont pas encore rendu possible une analyse approfondie des résultats. Cet article ne fera que décrire certaines données, soit sous forme de fréquences, soit de croisement simples entre deux variables. Seuls les résultats de l'ensemble de l'échantillon seront utilisés.

1. La « Communalité ».

Quels sont quelques traits de la relation des citoyens à leur commune, ce qu'on peut appeler la « communalité » ? L'enquête GIRSEL permet l'investigation de 4 dimensions au moins du problème : le sentiment d'appartenance à la commune (notamment par rapport à d'autres entités), l'intérêt pour la politique communale, les opinions sur différents aspects de l'environnement communal et les opinions sur un fait politique précis : les fusions de communes.

1.1. *Le sentiment d'appartenance.*

A quoi vous sentez-vous le plus appartenir ? A votre commune actuelle ; à la nouvelle entité communale (après la fusion) ; à la Wallonie ; à votre Province ; à la Belgique ; à votre communauté de langue française ; à l'Europe.

C'est à leur commune actuelle (28 %) et à la Wallonie (27 %) que les répondants se sentent le plus appartenir. La Belgique vient en troisième lieu (22 %) et l'Europe en quatrième lieu (9 %). La prise de conscience régionale apparaît plus nette que la prise de conscience linguistique (communauté de langue française : 5 %), bien qu'on puisse objecter que les deux soient susceptibles d'être mêlés dans la réponse à l'item Wallonie. La commune fusionnée (3 %) et la Province (2 %) viennent en dernier lieu.

Une question plus ou moins semblable avait été posée en mars-avril 1975 à un échantillon wallon dans l'enquête AGLOP-GLOPO (2). On trouvait à l'époque en tête, au niveau des fréquences, la commune associée à « l'ensemble qui constitue votre commune et ses environs » (28 %). La Belgique venait en second lieu (21 %), la région wallonne

(2) On trouvera une description de l'enquête dans le numéro spécial de *Res Publica*, vol. XVII, 1975, n° 4.

ensuite (17 %). La Province venait en dernier lieu (3 %). Dans les deux enquêtes l'appartenance prédominante reste « micro-régionale ». Sans doute, les différences entre les positions respectives de la Wallonie et de la Belgique peuvent être expliquées en partie par les différences d'échantillons. L'échantillon AGLOP-GLOPO se voulant représentatif de toute la Wallonie pourrait faire apparaître que les habitants des régions non reprises dans GIRSEL (surtout des régions rurales) se sentiraient plus appartenir à la Belgique comme telle.

1.2. *L'intérêt pour la politique communale.*

Vous intéressez-vous à la politique communale ? Beaucoup ; assez ; un peu ; pas du tout.

Les répondants déclarent en majorité ne pas du tout s'intéresser à la politique communale (51 %). Viennent ensuite ceux qui déclarent « un peu » (29 %), puis « assez » (11 %) et en dernier lieu « beaucoup » (8 %).

On peut comparer cette question avec une question semblable d'AGLOP-GLOPO, mais qui porte sur l'intérêt accordé à la politique belge (avec les mêmes catégories de réponses). Dans ce cas, la réponse majoritaire est « un peu » (41 %), puis « pas du tout » et « assez » (19 %) et, enfin, « beaucoup » (5 %).

La politique belge intéresse donc plus (ou plutôt désintéresse moins) que la politique communale. Ce résultat peu apparaît contradictoire par rapport à l'ordre d'importance des sentiments d'appartenance. On peut y voir la différence entre une expression de type plutôt affectif (l'appartenance) et une expression de type plutôt cognitif (l'intérêt) (3). Les deux ne varient pas forcément ensemble, comme l'ont déjà montré certaines enquêtes, notamment l'enquête sur la culture civique d'Almond et Verba (4).

Cependant, un niveau d'intérêt aussi faible pose néanmoins des questions. Il peut en poser à la philosophie politique, concernant la valeur d'un système en fonction d'un certain idéal politique. Il est susceptible d'en poser aussi à la sociologie politique, car on peut se demander s'il n'y a pas de seuil en deçà duquel la faiblesse de l'intérêt risquerait de mettre en cause la viabilité du régime. On peut certes imaginer, en s'inspirant d'Easton (5) par exemple, qu'un niveau « trop » élevé d'intérêt

(3) Une expression cognitive est une expression relative à la connaissance de ce qui se fait.

(4) G. ALMOND et S. VERBA, *The Civic Culture. Political Attitudes and Civic Culture in 5 Nations*. Princeton, Princeton University Press, 1963.

(5) Cf le concept de « demand stress ». Cf D. EASTON, *L'Analyse du système Politique*. Paris, A. Colin, 1974.

pourrait accroître le volume des demandes formulées à l'égard d'un système et, par là, les conflits possibles, et que, dès lors, au seul point de vue un peu cynique de la persistance d'un système, il serait préférable que l'intérêt ne dépasse pas un certain seuil « positif ». Il n'empêche qu'il existe vraisemblablement un seuil « négatif » qui, s'il n'est pas atteint, pourrait priver le régime de la participation dont il pourrait à certains moments, avoir besoin. Cela pose cependant la question de savoir quelle est réellement l'importance de la dimension cognitive dans les relations des citoyens avec le pouvoir.

Dans quels milieux sociaux le manque d'intérêt se manifeste-t-il surtout ? Les tendances suivantes peuvent être dégagées après croisements de variables :

- les femmes manifestent nettement moins d'intérêt que les hommes à la vie politique communale (58 % déclarent ne pas s'y intéresser du tout).
- Les personnes âgées s'intéressent moins à la politique communale.
- Ce sont les milieux favorisés qui manifestent le plus d'intérêt à la politique communale. Ils sont suivis des milieux d'employés. Ce sont les milieux ouvriers et commerçants/artisans qui paraissent y prêter le moins d'attention.
- La tendance précédente se retrouve au niveau de l'identification subjective à une classe : ce sont les personnes s'identifiant à la classe ouvrière qui manifestent le moins d'intérêt pour la vie politique communale.
- L'ancienneté dans la commune ne paraît guère avoir d'incidence sur les niveaux d'intérêt. Il semble cependant que les personnes habitant la commune depuis peu de temps s'intéressent un peu moins à la vie communale.
- La religion ne paraît pas avoir d'effet sur l'intérêt pour la vie politique communale.
- Les personnes se situant « à gauche » se disent plus intéressées par la vie politique communale. Ce sont les personnes ne se situant nulle part sur l'échelle gauche-droite qui y manifestent le moins d'intérêt.

On voit, à travers ces tendances, que l'intérêt pour la politique n'est pas seulement une caractéristique individuelle, mais aussi sociale. La distribution de cet intérêt varie notamment avec la classe sociale. L'intérêt pour la politique est donc un « bien » qui, comme les biens

matériels, est réparti inégalement dans la société. Ceux qui sont plus démunis en termes d'accès au pouvoir ou aux richesses, sont aussi plus démunis en termes d'intérêt politique, et, peut-on penser, de participation politique.

1.3. *Les opinions sur l'environnement.*

Que pensez-vous de l'endroit où vous vivez ? Plus précisément, pour chacun des points que je vais vous lire, pouvez-vous me dire s'il vous paraît très satisfaisant ; assez satisfaisant ; peu satisfaisant ; non satisfaisant ou si vous n'avez pas d'avis à ce sujet ? La police ; les contacts avec l'administration communale ; l'éclairage public ; les équipements scolaires ; les équipements sportifs ; les transports publics ; les équipements culturels ; les logements sociaux ; les implantations industrielles ; la propreté des environs de chez vous ; la pureté de l'air.

Il serait fastidieux de dresser le tableau des réponses à chacun de ces thèmes. On se contentera dès lors de résumer les réponses en quelques tendances.

Les personnes interrogées se montrent, dans l'ensemble très et assez satisfaites de la police dans leur commune ainsi que de leurs contacts avec l'administration. On notera cependant qu'un nombre appréciable de personnes interrogées n'ont pas d'avis sur le personnel communal.

En ce qui concerne les équipements communaux, les réponses les plus fréquentes expriment une satisfaction relative. Cependant le degré de satisfaction diffère sensiblement selon le type d'équipement. Si l'on classe les équipements communaux d'après le degré de satisfaction qu'ils suscitent, nous trouvons :

- 1° l'éclairage public (87 % de très et assez satisfaits) ;
- 2° les transports publics (71 % de très et assez satisfaits) ;
- 3° les équipements scolaires (59 % de très et assez satisfaits) ;
- 4° les logements sociaux (49 % de très et assez satisfaits) ;
- 5° les équipements sportifs (46 % de très et assez satisfaits) ;
- 6° les équipements culturels (40 % de très et assez satisfaits) ;
- 7° les implantations industrielles (38 % de très et assez satisfaits).

Remarquons que le nombre de sans avis est élevé en ce qui concerne les équipements scolaires, sportifs et culturels, les logements sociaux et les implantations industrielles (de l'ordre de 20 %). Réciproquement, les avis les plus défavorables ont trait en premier lieu aux implantations industrielles (37 % de peu ou non satisfaits), ensuite aux équipements

culturels et sportifs (33 % et 30 % de peu ou non satisfaits), aux logements sociaux (25 % de peu ou non satisfaits) ensuite aux transports publics, aux équipements scolaires et enfin à l'éclairage public.

Les deux derniers thèmes, relatifs à des problèmes de pollution suscitent également une satisfaction relative dans la majorité des réponses. Cependant les proportions de personnes estimant peu ou non satisfaisantes la propreté des environs de chez eux ou la pureté de l'air sont importantes (38 % en ce qui concerne la pureté de l'air et 32 % en ce qui concerne la propreté).

La conclusion est assez claire. Ce sont les problèmes de pureté de l'air qui suscitent, dans toute la série, le plus d'insatisfaction. Ils sont suivis de près par ceux que posent les implantations industrielles. On peut dès lors se demander si la nature des problèmes communaux n'est pas en train de se modifier considérablement. Ceux-ci apparaîtraient de moins en moins relatifs aux équipements classiques et de plus en plus à tout ce qui concerne le « qualitatif », au premier rang duquel on trouve la pollution. C'est également dans ce cadre qu'on peut interpréter les revendications relatives aux équipements culturels.

1.4. *Les fusions de communes.*

Etes-vous favorable ou défavorable à la fusion de votre commune telle qu'elle est prévue dans la loi ? Très favorable ; plutôt favorable ; plutôt défavorable ; très défavorable ; ni pour ni contre.

Les répondants se déclarant « ni pour ni contre » représentent le pourcentage le plus important (38 %). En second lieu viennent les personnes « plutôt favorables » (20 %), puis « plutôt défavorables » (17 %), puis « très défavorables » (12 %) et enfin « très favorables » (10 %). On remarque ainsi que l'ensemble des personnes favorables et celui des personnes défavorables s'équilibrent : 30 % de favorables et 29 % de défavorables. L'opinion est donc très partagée sur cette question.

Il est vraisemblable que le haut niveau de ni pour ni contre (auquel s'ajoute 3 % de sans réponse) est une des conséquences du peu d'intérêt pour la politique communale. Si le pourcentage est cependant plus faible que celui de ceux qui ne s'intéressent pas du tout à la politique communale, on peut estimer que cette différence est due à l'influence, dans la question sur la fusion, de la dimension plus affective de l'appartenance (cf 1.1.) qui est ici en cause, et dont le problème du cadre géographico-administratif et politique tend à partager l'opinion.

Si l'on analyse, par croisements, les réactions à l'égard de la fusion selon certaines caractéristiques des personnes interrogées, on peut relever les tendances suivantes :

- Les femmes sont plus nombreuses que les hommes à se déclarer « ni pour ni contre ». Parmi les femmes la proportion de réponses défavorables l'emporte sur la proportion de réponses favorables, tandis que c'est le contraire qu'on observe chez les hommes.
- Les personnes âgées manifestent plus d'indifférence à l'égard de la fusion. Ce sont les moins de 40 ans qui expriment les avis les plus favorables.
- Les ouvriers et les commerçants sont les plus indifférents, les milieux favorisés sont les plus favorables à la fusion. Ils sont suivis des milieux d'employés. Ce sont les milieux d'agriculteurs qui expriment les avis les plus défavorables.
- Les personnes installées dans la commune depuis plus de 10 ans paraissent un peu plus défavorables à la fusion que les personnes plus récemment installées.
- Les personnes non catholiques ou catholiques peu ou pas pratiquantes paraissent un peu plus défavorables à la fusion.
- Les électorats des partis sont assez également indifférents (de l'ordre de 30-35 %). Ce sont les électeurs PSB qui sont les plus défavorables à la fusion. Il y a plus d'avis très favorables au sein de l'électorat PLP et RW.

Ces résultats rendent difficile une conclusion globale. On remarquera cependant que les catégories d'indifférents (ni pour, ni contre) recourent assez bien celles de ceux qui ne s'intéressent pas du tout à la politique.

2. Les motivations des choix électoraux.

2.1. *Impact des problèmes communaux ou des problèmes wallons dans les choix électoraux.*

Quand vous votez habituellement aux élections communales, comment faites-vous votre choix : en pensant aux problèmes wallons en général ou en pensant aux problèmes de votre commune ?

C'est en fonction des problèmes communaux, plus qu'en fonction des problèmes wallons, que la majorité des personnes interrogées (57 %)

dit voter habituellement aux élections communales. Le nombre de personnes déclarant voter surtout en fonction des problèmes wallons, est cependant loin d'être négligeable (30 % de réponses) (6).

Si l'impact des problèmes locaux paraît donc plus important, il se pourrait toutefois que les réponses n'éclairent qu'imparfaitement la réalité sociale. Il faut noter en effet qu'au niveau des déclarations des personnes interrogées, les décalages entre les votes au plan communal et les votes au plan législatif ne sont pas fréquents :

- 85 % de ceux qui disent voter PSC aux communales, ont également l'intention de voter PSC aux législatives ;
- 87 % de ceux qui disent voter PSB aux communales, ont également l'intention de voter PSB aux législatives.
- cette correspondance est de 82 % pour les électeurs PLP, de 81 % pour les électeurs RW, de 85 % pour les électeurs PC.

S'il est vrai que la majorité des électeurs dit voter « communal », il est donc indispensable de nuancer cette appréciation. La confrontation de ces réponses avec celles relatives aux votes au plan législatif, indique bien qu'il ne s'agit pas, dans la majorité des cas, de deux types de socialisation politique distincts : on dit voter « communal » mais les opinions, les jugements portés sur la vie communale, procèdent souvent *des mêmes attitudes qui régissent les choix politiques au plan législatif*.

Compte tenu de ces réserves, on peut constater que les réponses varient en fonction de certaines caractéristiques personnelles et sociales des personnes interrogées. On ne constate aucune différence entre hommes et femmes à ce sujet mais l'âge influence les réponses : les moins de 40 ans sont plus nombreux à voter en fonction des problèmes wallons (33 %). Le milieu social différencie également les répondants : ce sont les milieux aisés qui votent le plus fréquemment en fonction des problèmes wallons (35,5 %) ; ce sont les milieux d'agriculteurs qui votent le plus fréquemment en fonction de problèmes communaux (78 %).

L'ancienneté de domicile dans la commune exerce bien sûr une influence sur les réponses : ceux qui sont nés dans la commune ou qui y habitent depuis longtemps, votent plus fréquemment en fonction de problèmes communaux (60 %), tandis que 47 % seulement de ceux installés dans la commune depuis moins de cinq ans, donnent cette réponse.

(6) 13 % de non réponse à cette question.

Selon les attitudes socio-politiques des personnes interrogées, il apparaît certaines tendances :

- ceux qui s'identifient à la classe ouvrière votent davantage en fonction des problèmes communaux (59 % d'entre eux, pour 55 % parmi ceux s'identifiant à une autre classe).
- Les catholiques pratiquants votent davantage en fonction des problèmes communaux (62 %).
- Ceux qui sont défavorables à la fusion votent davantage aussi en fonction de problèmes communaux (63 %).

Mais aucune de ces tendances n'est accentuée. On remarquera par ailleurs que les positions sur l'échelle gauche-droite, n'influencent guère les réponses. Les électeurs PSC et PSB émettent également des réponses peu différenciées : ils sont les plus nombreux à voter en fonction de problèmes communaux. Seule famille politique à manifester une tendance distincte, les électeurs RW votent en plus grande proportion en fonction des problèmes wallons.

En dehors des électeurs RW, il ne semble donc pas que l'impact des problèmes communaux ou des problèmes wallons soit conditionné étroitement par les familles politiques. Par contre, l'impact de certaines variables comme l'ancienneté dans la commune, l'âge, le milieu social, incite à considérer les réponses à cette question surtout comme *des indices d'intégration à la vie communale*. Dans la majorité des cas elles n'exprimeraient ni des modes de socialisation politique distincts, ni des manifestations de clivages socio-politiques.

2.2. Importance accordée au parti ou aux candidats.

Quand vous votez habituellement aux élections communales, votez-vous plus en fonction d'un parti ou plus en fonction d'un candidat ?

Au plan législatif, divers sondages ont montré que les choix électoraux, en Wallonie surtout, sont davantage déterminés par le parti que par le candidat. Cependant cette tendance paraît en train de s'estomper : la personnalisation des attachements politiques se répand (7). Il était intéressant dès lors d'observer sur ce point les motivations des choix électoraux au plan communal, niveau où l'enjeu politique, les influences,

(7) Cf L'enquête postélectorale menée en 1968 (le comportement politique des électeurs belges. N. DELRUELLE, W. FRAEYS et R. EWALENKO. Editions de l'Institut de Sociologie. Bxl 1970 et diverses enquêtes menées depuis par INUSOP.

les intérêts, les conflits ont toujours été marqués davantage par la personnalité des élus ou des candidats. Les réponses à la question posée sont partagés, une faible majorité (47 %) déclare voter *en fonction du parti* surtout, 41 % déclarant voter *en fonction* surtout *du candidat* (8).

Les réponses varient cependant de manière sensible selon les caractéristiques personnelles et sociales des personnes interrogées ainsi que selon les clivages socio-politiques. On relèvera notamment certaines tendances parmi les plus significatives :

- Les hommes paraissent plus nombreux que les femmes à voter en fonction d'un candidat.
- Les personnes âgées votent, en majorité, en fonction du parti ; parmi les moins de 40 ans, les avis sont partagés (autant de réponses pour les votes en fonction d'un candidat, que pour les votes en fonction d'un parti).
- La majorité des personnes de milieu ouvrier vote en fonction du parti. En milieu agriculteur et dans les milieux favorisés on vote, en majorité, en fonction d'un candidat. Les avis sont très partagés dans les autres milieux sociaux. Les tendances se retrouvent au niveau de l'identification subjective à une classe sociale : ceux qui s'identifient à la classe ouvrière votent surtout en fonction d'un parti, ceux qui s'identifient aux autres classes votent davantage en fonction d'un candidat.
- De nettes différences apparaissent selon l'appartenance religieuse : la majorité des non catholiques votent en fonction d'un parti, la majorité des catholiques pratiquants votent en fonction d'un candidat.
- Les clivages socio-politiques se traduisent également par des réponses différenciées :
 - ceux qui se situent « à gauche » votent en majorité en fonction d'un parti ; ceux qui se situent « à droite » votent, en majorité, en fonction d'un candidat, les réponses étant partagées pour ceux se situant « au centre ».
 - Les électeurs PSB et PC votent en majorité en fonction d'un parti ; les électeurs PSC votent, au contraire, en fonction d'un candidat surtout. Les électeurs PLP et RW manifestent à cet égard des attitudes assez partagées (au PLP plus de votes cependant en fonction d'un candidat, au RW plus de votes en fonction du parti).

(8) 11 % ne répondent pas à la question.

Ces diverses tendances traduisent bien le fait que la personnalisation des attachements politiques ou, au contraire, leur dépendance à l'égard d'un parti surtout, procède d'attitudes globales caractérisant les grandes familles politiques, attitudes qui ont fait l'objet de maintes observations au niveau des votes aux élections législatives.

Une remarque s'impose cependant. On peut se demander en effet ce que signifie au juste cette personnalisation des attachements politiques. Va-t-elle de pair avec une moins grande fidélité de ces attachements ?

Des analyses ultérieures devraient bien sûr mettre cette hypothèse à l'épreuve. Mais si elle se trouvait infirmée, si la fidélité de l'électorat n'était pas influencée par la personnalisation des attachements politiques, il se pourrait que cette dernière ne soit qu'une caractéristique assez superficielle des attitudes politiques, comparable à des réactions à caractère verbal influencées en premier lieu par l'appartenance à un milieu socio-culturel. L'attention portée aux candidats ne serait en quelque sorte qu'une manifestation d'un « code politique » (9) particulier, caractéristique de certains milieux sociaux : les classes supérieures ayant une lexicologie politique, des « normes de la politesse politique » plus personnalistes.

Le fait que les familles politiques se différencient sur le plan de la personnalisation des attachements politiques ne traduirait en somme que des différences dans la structure sociale de leur électorat. Et la personnalisation croissante des attachements politiques dans les diverses familles politiques pourrait n'être que le reflet d'un certain « embourgeoisement » de la classe ouvrière et des classes moyennes, au moins sur le plan des « codes politiques » spécifiques à ces milieux sociaux.

Des analyses statistiques, plus détaillées des résultats de l'enquête et une analyse en profondeur des codes politiques propres aux divers milieux sociaux devraient pouvoir répondre à ces interrogations et permettre de comprendre les tendances observées dans l'enquête.

2.3. *Extension des attachements politiques à des candidats des autres communes.*

Lors des prochaines élections communales, voterez-vous plutôt pour un candidat de votre commune (d'avant la fusion) ou voterez-vous pour un candidat d'une autre commune fusionnée ?

(9) Cf à ce sujet : G. PADIOLEAU, Les codes politiques in *Notes de Recherches*, n° 3, Université du Québec à Montréal, Département de Sciences Politiques, mai 1976, 42 pages.

Dans le cadre des fusions de communes, il était intéressant de s'interroger sur l'extension des attachements politiques à des candidats des autres communes fusionnées.

Dans l'ensemble, très peu nombreux sont les électeurs qui ont manifesté l'intention de voter pour un candidat « extérieur » à leur commune : 10,5 %. Cette proposition est cependant plus importante dans les milieux favorisés en général (14,5 %) et parmi ceux qui habitent la commune depuis moins de cinq ans (14 %).

On notera également que les personnes favorables à la fusion votent plus fréquemment (17 %) pour un candidat d'une autre commune.

Les diverses familles politiques manifestent, à cet égard, des réactions très analogues.

2.4. Raisons des choix politiques au plan communal.

Quelles sont, parmi les raisons de voter pour un parti, celle qui a le plus d'importance pour vous personnellement, quand vous votez aux élections communales ? Ce parti défend votre classe sociale ; ce parti est dirigé par des gens sympathiques ; ce parti est le vôtre depuis toujours ; ce parti est ouvert à tous ; ce parti défend les intérêts de la région ; ce parti a un programme proche de vos idées ; ce parti respecte vos opinions philosophiques et religieuses ; ce parti vous a rendu service.

Parmi les raisons proposées, c'est le fait que le parti choisi défende sa classe sociale qui est cité le plus fréquemment (par un quart des personnes interrogées). En deuxième lieu, est cité le fait que le parti défende les intérêts de la région (19 %), ensuite le programme, proche de ses idées (15 %), puis le fait que le parti soit le sien depuis toujours (9,5 %). Les autres raisons — le fait que le parti soit dirigé par des personnes sympathiques, que le parti soit ouvert à tous, qu'il respecte les opinions philosophiques et religieuses, qu'il ait rendu des services — sont citées assez peu (4 % de citation pour chacune d'elles).

On pourrait s'étonner de l'ordre de fréquence de certaines citations. Ainsi du fait, par exemple, que la défense de sa classe sociale soit citée en premier lieu, avant la région, avant le programme, alors qu'on sait l'importance accrue des problèmes régionaux et des points de programme dans l'argumentation des débats politiques.

On peut aussi s'étonner du peu d'impact qu'ont les personnalités politiques dans les choix (mais cela rejoint notre hypothèse précédemment

exposée au cf 2.2.). Plus curieux cependant est le faible poids des opinions philosophiques et religieuses dans les raisons alléguées, alors qu'on sait toute l'importance que conserve la variable « appartenance religieuse » dans l'explication des votes. Cette contradiction mérite examen. S'il est indéniable que l'appartenance religieuse conserve, avec l'appartenance à un milieu social, un rôle essentiel dans les clivages politiques, il semble que ce rôle se joue au niveau de motivations qui sont peu perçues par le corps électoral. Sans doute parce que « ce n'est pas tant le sermon dominical qui porte ces électeurs vers les partis chrétiens, que leur appartenance à un certain milieu dont la religion fait intimement partie » (10). Mais également, parce que ces motivations pourraient être en quelque sorte « refoulées dans l'inconscient » (pour des raisons qu'il faudrait analyser), alors que le poids de l'appartenance à une classe sociale dans les choix électoraux procéderait d'une motivation beaucoup plus consciente, plus raisonnée.

On pourrait s'étonner aussi du peu d'importance que revêtent dans les choix électoraux, les services rendus par un parti. Un observateur peu averti pourrait en conclure que les habitants des communes n'attendent guère de services privilégiés de leurs élus. Il est plus vraisemblable de penser que ces raisons ont plus de poids qu'il n'apparaît, mais que, soit on répugne à en faire état, soit on ne considère pas que les services rendus doivent susciter une reconnaissance spéciale sur le plan électoral. Ici encore des investigations plus fines, à caractère qualitatif, mériteraient d'être poursuivies.

Les caractéristiques personnelles et sociales des personnes interrogées ont des incidences sur les réponses :

- Les hommes accordent plus d'importance que les femmes au programme (respectivement 16,5 % et 12,8 % de citation) ; les femmes disent plus fréquemment que le parti choisi est le leur depuis toujours. Mais pour les autres raisons citées les réponses des hommes et des femmes sont très semblables.
- Les personnes âgées invoquent plus fréquemment la défense de la classe sociale (33 % pour 18 % parmi les moins de 40 ans) ; on notera d'ailleurs que parmi les moins de 40 ans, c'est la défense de la région et le programme qui sont cités le plus souvent. Seules, cependant, des analyses multivariées pourraient expliciter cette dernière tendance : s'agit-il, chez les jeunes, d'un changement de

(10) K. LIEPELT, Esquisse d'une typologie des électeurs allemands et autrichiens. *Revue française de Sociologie*, IX, 1968.

mentalité ? — le poids de l'appartenance à une classe sociale fléchit-il dans les déterminants conscients des votes ? —, ou ne s'agit-il que de différence dans les structures d'âges des diverses catégories socio-professionnelles ? — les jeunes générations comportant moins d'ouvriers et plus d'employés et de cadres, lesquels votent moins fréquemment en fonction de l'appartenance à une classe ?

- Ce sont en effet les milieux ouvriers qui votent surtout en fonction de l'appartenance à une classe sociale (35 %), cette proportion est importante aussi dans les milieux commerçants (27 %). Dans les milieux favorisés par contre, la classe sociale vient en troisième lieu parmi les raisons citées, après le programme et la défense des intérêts régionaux. Les milieux favorisés citent plus fréquemment que les autres milieux sociaux, le respect des opinions philosophiques et religieuses (10 %), ils évoquent par contre très rarement les services rendus (2 %).
- L'ancienneté dans la commune ne paraît guère avoir d'impact sur les réponses. Toutefois ceux qui sont nés dans la commune ou qui y habitent depuis longtemps, citent plus fréquemment la défense de la classe sociale, ceux qui se sont installés récemment dans la commune, invoquent plus fréquemment les intérêts régionaux et le programme.
- Les clivages religieux et politiques différencient nettement les réponses :
 - Les non catholiques votent plus fréquemment en fonction de la classe sociale ; les catholiques pratiquants évoquent plus fréquemment les programmes et le respect des opinions philosophiques et religieuses.
 - Les personnes s'identifiant à la gauche votent plus fréquemment en fonction de la classe sociale (37 %), ce sont les personnes s'identifiant à la droite qui citent le moins cette raison. L'attachement au parti qui est le sien depuis toujours, est plus répandu à gauche qu'à droite. Les intérêts régionaux sont cités plus fréquemment par ceux qui se situent au centre (22 %). Enfin, le respect des opinions philosophiques et religieuses est cité plus fréquemment par ceux se situant à droite (10 %).
- Ces mêmes tendances se retrouvent au niveau des familles politiques : ce sont les électeurs PSB et PC qui votent le plus fréquemment en fonction de la classe sociale (36 %). Dans les autres familles politi-

ques, cette raison est alléguée moins fréquemment : les électeurs PSC et PLP citent les intérêts régionaux et le programme aussi fréquemment que la classe sociale ; les électeurs RW citent en premier lieu les intérêts régionaux, puis le programme, et enfin la classe sociale. On notera encore que les électeurs PSB invoquent assez souvent le fait que ce parti soit le leur depuis toujours, tandis que les électeurs PSC invoquent le respect de leurs convictions philosophiques et religieuses.

Il ressort de l'examen de toutes ces tendances que les motivations conscientes, raisonnées des choix électoraux au plan communal, diffèrent sensiblement selon les familles politiques et les milieux sociaux. Certes d'autres motivations, à caractère inconscient, interviennent sans aucun doute. Il se dégage cependant nettement des résultats de l'enquête qu'au travers des choix électoraux, les représentations qu'ont d'elles-mêmes les familles politiques, les classes sociales, diffèrent sensiblement.

Cependant des analyses plus détaillées des réponses seront nécessaires pour juger des poids respectifs des deux variables : « appartenance au milieu social » et « famille politique ». L'importance de cette question est grande du point de vue de l'interprétation des tendances observées comme de l'évaluation des implications qu'elles entraînent.

Si les différences dans les réponses traduisent davantage l'adhésion à des familles politiques distinctes, on peut dire que les motivations conscientes des choix politiques procèdent surtout d'attitudes politiques plus globales, à caractère idéologique (11).

Si, au contraire, les milieux sociaux ont plus d'influence sur les motivations conscientes que les familles politiques, on peut dire que les choix sont davantage déterminés par des codes politiques spécifiques. La première de ces deux interprétations accorderait plus d'importance aux rôles des groupes politiques, des partis dans la formation des attitudes. La seconde, au contraire, accorderait plus d'importance aux milieux sociaux et aux intérêts collectifs des groupes sociaux. L'importance théorique de cette question sur le plan de la sociologie politique, ne peut être sous-estimée.

3. **Éléments de conclusion.**

Ces quelques données empruntées aux résultats de l'enquête n'ont pu encore donner lieu à des analyses approfondies. D'ores et déjà, cependant,

(11) Idéologiques au sens de système de représentation proposant une certaine orientation à l'action historique (G. ROCHER).

les résultats suscitent des interrogations. Nous avons fait allusion à certaines d'entre elles. Nous voudrions cependant, en guise de conclusion, rappeler certaines tendances qui nous semblent paradoxales.

Schématiquement, elles peuvent se résumer ainsi :

- Le sentiment d'appartenance à la commune est assez grand.
- L'intérêt pour la vie politique communale est extrêmement faible, plus faible que celui manifesté généralement pour la vie politique nationale.
- Aux élections communales, on dit voter « communal » en majorité.
- A l'égard des fusions, la majorité des personnes interrogées sont « ni pour ni contre ».

Les contradictions entre ces opinions paraissent évidentes. Du moins entre les trois premières, puisqu'on peut considérer que la dernière est une conséquence du peu d'intérêt pour la politique communale. Mais c'est toujours au niveau des contradictions apparentes, que résident l'intérêt et la richesse d'une enquête. L'opinion n'est jamais incohérente mais cette cohérence ne se donne pas en première analyse, sur le plan de la rationalité d'un observateur extérieur.

On peut cependant estimer que ces contradictions pourraient être analysés dans le cadre d'une culture politique caractérisée par la variation différentielle des principales dimensions de l'action. Chacune des trois opinions contradictoires relève en effet assez clairement d'une dimension de toute action. On a déjà constaté que le sentiment d'appartenance relevait plutôt de la dimension affective, tandis que l'intérêt pour la politique communale de la dimension cognitive. Dire que l'on vote communal pourrait relever d'une troisième dimension relative au comportement, que l'on pourrait appeler « conative ».

Dans le cas de l'enquête, on observerait dès lors une co-variation des dimensions affective et conative (sans qu'il soit réellement possible d'en déterminer le degré) dans un sens opposé à celui de la dimension cognitive.

Cette différenciation pourrait être une des caractéristiques du type de culture politique propre aux entités locales et à vieille implantation (« parochial » selon G. Almond et S. Verba) (12), comme le sont le plus souvent nos communes. Cette culture politique — fragmen-

(12) Cf *Supra*, *op. cit.*

d'une culture politique plus vaste, relative aux autres « objets » politiques — conduirait les habitants à *se sentir membre d'une communauté, à la prendre comme critère principal du choix de leur comportement électoral, mais sans forcément s'intéresser à son activité politique.*

Ce genre d'opposition a déjà été relevé dans un tout autre cadre. Dans leur enquête sur la culture civique dans 5 pays, G. Almond et S. Verba montrent quelques exemples de variations différentielles des dimensions de l'action. C'est ainsi qu'ils observent que le Mexique possède une culture politique à forte dimension affective (patriotisme élevé, etc.), mais à faible dimension cognitive (peu de connaissance de la « scène politique ») (13).

On est certes bien loin, ici, de notre espace politique communal. Il est difficile également de trouver des explications. Faut-il y voir un des effets de la centralisation ? Ou de l'élargissement du champ des problèmes, permis notamment, par les mass-media ? Peut-on penser que ces phénomènes produiraient *d'abord* des effets culturels au niveau cognitif, les gens s'intéressant de moins en moins à ce qui se passe au stade local tout en lui témoignant encore d'autres formes d'attachement ? Faut-il plutôt — et c'est une hypothèse presque inverse — y voir une conséquence d'un accroissement possible de l'apathie politique, qui s'attaquerait également en premier lieu au cognitif, considéré cette fois comme la dimension culturelle réclamant le plus d'« effort » de la part des citoyens ?

De toute manière, cette voie de recherche pourrait se révéler fructueuse.

Summary : The paradoxes of electoral behaviour in the towns of Wallonia.

This article gives a first account of a survey conducted in Wallonia in May 1976, before the municipal elections.

A specific survey was conducted in each town of more than 18.000 citizen.

The complete sample is of \pm 8000 persons.

Comments are introduced on two type of questions : 1° those concerning the relation of people with the municipality (sense of community, political interest, opinion concerning the environment) and 2° those concerning the electoral motivations.

(13) *Op. cit.* notamment chap. 14.

